



LE REVEIL SYNDICALISTE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DE L'UNION
DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CONFEDERES DE LA
LOIRE - INFÉRIEURE

---ooOoo---

DIRECTION

Bourse du Travail - Rue A. Leloup
N A N T E S

ADMINISTRATION

O C T O B R E 1 9 5 2

- S O M M A I R E -

- Les décisions des assemblées départementales des 27 et 28 Septembre
- Arrachons Alain LE LEAP et tous les emprisonnés, ne nous laissons pas détourner de notre objectif : L'augmentation des salaires
- L'exemple des cadres syndicaux de Nantes
- Contre la violation des libertés, pour la libération d'Alain LE LEAP et des dirigeants démocrates emprisonnés
- Les assises de la population de la Loire-Inférieure pour la Paix et la participation des travailleurs
- Comment avoir un véritable congrès des peuples. L'exemple du chantier de Bretagne à Nantes
- Nos syndicats et la participation des femmes à la campagne revendicative
- Seule l'action unie des travailleurs peut empêcher la mise à exécution des plans gouvernementaux contre la Sécurité Sociale.
- Bon de commande, cartes postales Alain LE LEAP.

:
: Chaque direction de Syndicat, de Section syndicale doit :
: prendre en mains la diffusion de la Vie-Ouvrière. :
: Chaque Direction doit être abonnée au PEUPLE, Journal :
: Indispensable aux militants. :
: Le 23ème Congrès de l'U.D. :
:

LES DECISIONS DES ASSEMBLEES DEPARTEMENTALES
des 27 - 28 SEPTEMBRE

L'assemblée des cadres syndicaux de la Loire-Inférieure, réunie le 28 Septembre à la Bourse du Travail de Nantes, sous la Présidence de Lucien MOLINO, Secrétaire de la C.G.T. constate, comme le rappelait la C.A. du 13 Août, une aggravation des conditions d'existence des travailleurs, aggravation découlant de l'accentuation de la politique de guerre du Gouvernement PINAY.

Les statistiques font apparaître une augmentation des prix de 15%, alors que dans le même temps, se poursuit la propagande de bluff à la baisse. Face à cette propagande, l'assemblée affirme son accord avec une véritable baisse qui n'est possible qu'en réduisant les profits capitalistes

scandaleux, en amputant les crédits militaires de la préparation à la guerre et de celle poursuivie en Indochine, enfin en diminuant les taxes de guerre, ce que PINAY ne peut réaliser en tant que représentant du patronat Français et instrument de l'impérialisme américain.

Cette politique de réduction des crédits civils, de bas salaires et de diminution constante du pouvoir d'achat entraîne le chômage dans le département, où déjà des branches d'industrie de la métallurgie du bâtiment, de l'alimentation, sont ou vont être durement touchées.

Ainsi apparaît la liaison constante entre la lutte pour les salaires,
contre le chômage et la défense de la Paix

Devant cette situation, l'assemblée affirme son accord avec les délégués de la C.G.T. qui le 5 Septembre, ont demandé le retour aux prix en vigueur au 31 Août 1951.

Elle dénonce la violation de la décision prise par la majorité de la Commission Supérieure des Conventions Collectives qui le même jour avait décidé de se réunir avant le 15 Septembre pour l'établissement d'un véritable budget type et la détermina-

tion d'un salaire minimum garanti correspondant aux besoins d'existence des travailleurs.

L'assemblée affirme que le développement général de l'action unie peut imposer au Gouvernement l'augmentation générale des salaires, le retour à la loi des 40 heures payées 48, la suppression des zones d'abattement; comme le renforcement de cette action unie imposera les revendications particulières à chaque entreprise, chaque usine, chaque atelier

Développez la campagne revendicative pour l'augmentation des salaires
traitements, pensions et retraites

A ce propos, l'assemblée recommande de définir clairement les revendications en consultant toutes les catégories de travailleurs, de les déposer avec la volonté d'unir pour les défendre devant les Pouvoirs Publics, les Directions et chambres patronales.

L'assemblée enregistre avec satisfaction l'accord réalisé entre les Unions Locales C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. à St. Nazaire et les consultations en cours dans les entreprises, comme chez les cheminots de NANTES.

Défendre la Sécurité Sociale et les statuts particuliers

L'assemblée alerte les travailleurs sur les graves projets du Ministre du Travail GARRET, en particulier en ce qui concerne la Sécurité Sociale, projets qui visent tel le petit risque, le recul de l'âge de la retraite, qu'il veut de 60 à 65 ans -

de 65 à 67 ans et dans certains cas jusqu'à 70 ans, de la suppression des prestations pour les cures thermales, la création d'un impôt sur les allocations familiales, et parallèlement le retour à l'impôt cadulaire accompagné de l'allongement de la durée hebdomadaire de travail.

Défendre la Paix, préoccupation de tous les militants

Considérant les dangers qui pèsent sur la Paix, l'assemblée appelle tous les travailleurs à apporter leur aide au Mouvement de la Paix pour la préparation du Congrès des Peuples qui se tiendra le 5 Décembre à VIENNE.

L'Assemblée recommande la création de multiples Comités de la Paix, d'ouvrir la discussion sur l'appel du Conseil Mondial

de la Paix, pour agir et en particulier pour vendre massivement la carte du Congrès.

Cette aide se manifestera indépendamment de la campagne revendicative pour l'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

Recrutez, organisez, renforcez, les syndicats et Sections

Syndicales

L'assemblée rappelle que l'aboutissement de toutes les revendications sera possible dans la mesure où les syndicats, sections syndicales attacheront une grande importance à la connaissance d'abord, et au développement ensuite du programme de la C.G.T.

Ceci implique la nécessité de diffuser toujours davantage la presse de la

C.G.T., le Peuple que chaque militant doit lire et la V.O. qui doit être portée à la connaissance des travailleurs.

L'action unie pour le développement de la campagne revendicative implique aussi le renforcement des syndicats et sections syndicales, en ayant le souci de recruter de nouvelles forces à la C.G.T.

Unir et agir pour le succès de la campagne revendicative pour l'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites

L'assemblée certaine d'interpréter la volonté des travailleurs du département, les appelle à développer leur pression unie par les formes qu'ils décideront en vue d'im-

poser l'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites, la sauvegarde et l'amélioration des conquêtes sociales, le maintien et la consolidation de la Paix.

---0000---

ARRACHONS ALAIN LE LEAP ET TOUS LES EMPRISONNES
NE NOUS LAISSONS PAS DETOURNER DE NOTRE OBJECTIF
- L'AUGMENTATION DES SALAIRES -

Le Bureau de l'Union Départementale réuni le 11 Octobre à la Bourse du Travail de NANTES, élève une vive protestation contre l'arrestation d'Alain LE LEAP, Secrétaire Général de la C.G.T., Vice-Président de la Fédération Syndicale Mondiale, membre du Conseil mondial de la Paix.

Alain LE LEAP est poursuivi et emprisonné pour avoir défendu la Paix, conformément à la tradition constante de la C.G.T. et pour avoir défendu les revendications ouvrières, pour avoir participé au premier rang à l'action pour la Paix au Viet-Nam, souhaitée par l'immense majorité des Français, contre l'augmentation à 18 mois du service militaire, contre la remilitarisation de l'Allemagne de BONN.

L'arrestation d'Alain LE LEAP se place dans le cadre du vaste complot ourdi par le Gouvernement PINAY, pour détruire les libertés démocratiques et syndicales.

Elle se produit, dès que le mécontentement grandit dans les rangs de la classe ouvrière et que l'unité se renforce pour imposer l'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

Le Gouvernement PINAY espère ainsi échapper aux difficultés qui l'assaillent et surtout désarmer les travailleurs, les priver de leurs organisations et de leurs droits, pour mieux les exploiter, les assorvir, pour les réduire à la misère, renforcer la politique impopulaire du Gouvernement de soumission du pays aux impérialistes américains.

Manuels, comme mensuels, travailleurs des Services Publics, fonctionnaires, auxquels Alain LE LEAP a tant sacrifié, ressentent comme une agression directe contre eux, les poursuites dont il est l'objet et son arrestation.

Le Bureau de l'U.D. affirme ainsi qu'au travers de l'arrestation du Secrétaire de la C.G.T., c'est le mouvement syndical tout entier qui est visé.

Il s'agit aujourd'hui de défendre avec tous les travailleurs les libertés, la liberté de défendre les salaires, traitements, pensions et retraites, et la liberté de défendre la Paix.

..../...

Après les perquisitions dans les Bourses du Travail de Nantes et St. Nazaire, le Gouvernement entend aller plus loin.

A l'exemple des délégations d'usines de la métallurgie, en particulier des manifestations d'unité comme à la Bretagne, le Bureau de l'U.D. appelle à organiser, la protestation unie de tous les travailleurs.

Dès connue la nouvelle, le Bureau s'est rendu à la Préfecture. Des délégations du syndicat des tramways, des cheminots du petit entretien, des retraités du secteur des cheminots, l'ont suivi.

Que chaque bureau syndical, ou de section syndicale fasse de même, que dans chaque entreprise et chaque usine, chaque chantier, chaque bureau, soient dressées pétitions et résolutions, et portées à la connaissance du Gouvernement, du Tribunal militaire, des élus, des Pouvoirs Publics, Sous-Préfectures et Préfectures.

Le Bureau de l'U.D. assure le camarade Alain LE LEAP de son entière solidarité et de sa profonde amitié.

Travailleuses, Travailleurs de la Loire-Inférieure, organisez, développez l'action unie pour l'arracher de la prison de FRESNES et faire cesser toutes poursuites.

Ensemble, nous pouvons et nous devons dégonfler le monstrueux complot monté contre la classe ouvrière, par le Gouvernement PINAY.

Le Bureau souligne avec force que ces organisations ne devront pas se laisser détourner de l'objectif qui est, et reste la révalorisation des salaires.

C'est pourquoi, la protestation, l'action unie contre l'arrestation d'Alain LE LEAP, et pour sa libération immédiate, contre les perquisitions des Bourses du Travail, ne sera pas séparée de l'action générale pour :

- L'augmentation générale des salaires, traitements, pensions et retraites.

- le retour à la semaine des 40 heures payées 48

- la suppression des abattements de zones

- le maintien et l'amélioration des avantages sociaux

- La défense des revendications particulières à chaque entreprise, chantier, bureau, administration, secteur public.

Indépendamment des revendications, c'est aussi la nécessité pour tous les militants avec les travailleurs de toutes opinions de poursuivre activement, la préparation du Congrès Mondial des peuples pour la Paix.

Ensemble, nous pouvons et nous devons sauver nos syndicats, pour défendre victorieusement nos revendications, pour assurer les libertés et sauvegarder la Paix.

Le Bureau de
L'Union Départementale.

---oo0oo---

L'EXEMPLE DES CADRES SYNDICAUX DE NANTES

Arrestation du camarade Alain LE LEAP, Secrétaire Général de la C.G.T. et d'autres militants démocrates, venant à la suite des perquisitions des syndicats des dockers et marins de Nantes, autant d'éléments nouveaux venant après le refus de réunir la Commission des conventions collectives, les menaces contre la Sécurité Sociale, qui avaient motivé le déplacement d'une centaine de cadres syndicaux le 14 Octobre à l'assemblée de l'Union Locale de Nantes.

La discussion qui s'y instaura a le mérite d'avoir démasquer les manœuvres hypocrites du Gouvernement et définit une orientation claire et précise, pour développer la pression unie en vue d'arracher LE LEAP et les emprisonnés des griffes des fauteurs de guerre, comme pour l'aboutissement des revendications.

De cette discussion se dégage plusieurs points valables non seulement pour Nantes, mais également pour le département. Quels sont-ils ?

1°) L'insuffisance des explications en face des mensonges du Gouvernement.

Il est juste de dire qu'à la nouvelle de l'arrestation d'Alain LE LEAP, les travailleurs dans leur grosse majorité ont désapprouvé sincèrement, honnêtement de tels procédés, qui leur rappelle ceux employés par le traître PÉTAIN, du temps de l'occupation.

Il n'en reste pas moins vrai que l'adversaire a tenté de dissimuler ses véritables objectifs, qui sont la destruction de tout syndicalisme indépendant. Et pour ce faire, il a tenté de faire croire que notre camarade Alain LE LEAP était poursuivi pour ses

..../...

activités personnelles et non comme Secrétaire général de la C.G.T.

Les cadres syndicaux Nantais ont considéré qu'ils n'avaient pas assez apporté d'explications aux travailleurs pour démasquer, tailler en pièces les mensonges du Gouvernement et des juges militaires à ses ordres.

Trop peu de tracts, journaux d'entreprise sont encore sortis, pratiquement

pas de prise de parole dans les entreprises, telles sont les raisons de la lenteur avec laquelle se développe la protestation unie à Nantes et dans le département.

Ne restant pas figés sur ces constatations qu'il appartient de faire, nos camarades ont pris l'engagement de développer la protestation unie, pour obtenir la libération d'Alain LE LEAP, et de tous les emprisonnés du complot Gouvernemental.

2°) Les moyens de développer la protestation unie

Prendre un tel engagement, nécessitait pour nos camarades, l'examen des formes par lesquelles la protestation unie peut et doit s'amplifier. Sur ce point particulier, la discussion fut riche en enseignements.

En effet, les camarades de la métallurgie, citèrent ce qu'ils appelaient, l'exemple du chantier de Bretagne, où la C.G.T. avait lancé un appel au débrayage et où seulement 500 travailleurs sur plus de 2.000 avaient répondu.

Dans leurs interventions, les responsables devaient rapidement préciser que, si l'arrêt de travail était l'objectif à atteindre, il n'en restait pas moins vrai qu'il fallait en réaliser les conditions, et pour cela se garder des mouvements avant-gardistes susceptibles de nous jeter dans la diversion souhaitée par l'adversaire.

Effectivement nos camarades de la Bretagne qui ont eu le mérite de faire quelque chose, n'en ont pas moins commencé par la fin.

Il importe d'informer les travailleurs et pour cela, leur donner notre presse d'entreprise, la V.O.; leur apporter des explications en organisant des prises de paroles, puis les unir dans la protestation autour de la pétition, de la délégation, pour en arriver à définir avec eux des formes plus élevées, telles que la cessation du travail.

C'est pourquoi, l'assemblée des cadres précisait comme suit, les conditions et les moyens nécessaires au développement de la protestation unie.

"Ils décident d'alerter et d'unir l'ensemble des travailleurs des usines, chantiers et bureaux de Nantes, en apportant par tracts, journaux d'entreprise, diffusion accrue de la Vie-Ouvrière, la vérité sur la campagne mensongère du Gouvernement. "

" Ils prennent l'engagement de développer la protestation unie, par pétitions, délégations et action définie par les travailleurs eux-mêmes, pour obtenir la libération d'Alain LE LEAP et des démocrates emprisonnés

3°) Ne pas tomber dans la diversion. L'objectif reste l'augmentation des salaires -

Les nouvelles mesures fascistes du Gouvernement, dirigées cette fois contre le mouvement syndical, n'ont pas pour autant effacé les soucis des travailleurs à savoir, l'augmentation des salaires. C'est pourquoi la campagne de la C.G.T., les conclusions et décisions de nos belles assemblées départementales des 27 et 28 Septembre avec Lucien MOLINO, gardent toute leur valeur, parcequ'elles correspondent toujours aux désirs et besoins des travailleurs de notre département.

Les cadres syndicaux de Nantes, ont néanmoins sur ce point, montré une légère faiblesse lors de leur assemblée. Nous devons veiller partout à ce que la lutte et la protestation contre l'arrestation de LE LEAP et des démocrates emprisonnés ne soit pas séparée de l'action pour les salaires et qu'elle ne devienne pas l'activité unique de nos organisations.

C'est pourquoi, les cadres décidaient de redoubler d'efforts dans la campagne pour l'augmentation générale des salaires, en poursuivant le travail d'union dans les ateliers, les chantiers, les bureaux, autour des revendications commencées.

La résolution précise en outre, qu'ils feront lors des discussions, des multiples réunions et prises de paroles, la clarté sur les revendications et les moyens de les faire aboutir.

Cette dernière décision est d'importance pour aider au développement de l'action unie. En effet, trop souvent encore nous nous enfermons dans des formes de travail, devenues traditionnelles, ne reposant pas assez largement sur la masse des travailleurs.

C'est ainsi que trop peu de directions de syndicats, de sections syndicales, organisent encore des prises de paroles dans les

entreprises ou à leur porte, s'aidant en cela de nos camarades dirigeants de nos syndicats, de nos Unions Locales, de notre Union Départementale.

Les travailleurs sont inquiets, puis révoltés des arrestations, des perquisitions; ils sont mécontents de leurs salaires insuffisants, des menaces contre l'âge de la retraite et les prestations de la Sécurité Sociale.

Examinons un peu ce que nous faisons. Trop souvent encore, nous sortons avec bien du retard un journal ou un tract, nous avons bien une diffusion de la V.O. mais elle est organisée sur des bases restreintes et tout compte fait, elle se diffuse au compte-goutte, en regard du nombre de syndiqués et des travailleurs employés dans l'entreprise. Quand aux prises de parole, l'on pense à tort que ce n'est pas la peine et que les ouvriers ne resteront pas à écouter.

Nos possibilités sont immenses, mais nos formes de travail ne nous permettent pas dans de nombreux cas encore, de les exploiter.

Les cadres syndicaux Nantais ont donc eu raison de préciser qu'il fallait organiser des discussions, des réunions, des prises de parole avec les travailleurs, et cela avec tout l'actif de notre mouvement syndical y compris les permanents qui

doivent être employés à parler à la porte des entreprises, après que les syndicats ou sections auront préparé à l'intérieur.

Ainsi, la C.G.T. apparaîtra sans restriction aux yeux de tous les travailleurs et aidera efficacement au développement de la protestation unie qui doit libérer LE LEAP et les démocrates emprisonnés, arracher l'augmentation générale des salaires dans l'union la plus complète.

Mais encore une fois en conclusion, apportons davantage aux travailleurs, par dans chaque entreprise et bureau :

- La diffusion accrue de la V.O.
- la parution de tracts, journaux d'entreprise
- La tenue de réunions de prises de parole à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises, toutes les possibilités devant être exploitées.

Ainsi, nous aiderons puissamment au développement de l'unité à la base, dans les entreprises, et il deviendra alors impossible aux dirigeants chrétiens et Force-Ouvrière, des syndicats, des Unions Locales et des Unions Départementales, de poursuivre leur travail de division.

---oo000---

CONTRE LA VIOLATION DES LIBERTES
POUR LA LIBERATION D'ALAIN LE LEAP ET DES DIRIGEANTS
DEMOCRATES EMPRISONNES

Nous publions ci-dessous à l'intention des directions syndicales, toutes les protestations et délégations qui ont eu lieu près des Pouvoirs Publics, préfecture et sous-préfectures de notre département.

Il ya certaines délégations qui ont eu lieu sans que l'U.D. en soit prévenue.

Le Réveil Syndicaliste s'excuse près des syndicats ou sections qui ont été omis dans cette première liste.

Toutefois, il attire leur attention sur la nécessité d'informer l'Union Départementale, sur les actions qu'ils entreprennent .

Jeudi 9 - Vendredi 10 -

- Section C.G.T.-F.O. Bretagne Nantes
- Pétitions 130 ouvriers outillage Bretagne
- Section C.G.T. des Batignolles
- Syndicat des dockers de Nantes
- Sections C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. du M.R.U. de Saint-Nazaire

- Secteur des Cheminots
- Section retraites C.G.T. Cheminots Nantes
- Cheminots Traction Nantes (adopté par per-
- " " Petit entretien . (sonnel C.G.T.-
- de Nantes (F.O.-C.F.T.C.
- Chantier MONOT, Bâtiment (inorganisés
- de St. Nazaire (

SAMEDI 11 OCTOBRE -

- Bureau U.D.
- Section C.G.T. Tramways Nantes

...../.....

Lundi 13 Octobre -

- Syndicat C.G.T. Métaux Nantes
- Syndicat C.G.T. Bâtiment Nantes
- Section C.G.T. des Batignolles
- " " des Chantiers de Bretagne
- " " des Chantiers de la Loire
- " " des Chargeurs de l'Ouest
- " " des Etablissements Métallurgiques et coloniaux
- Cheminots du Blotterau de Nantes avec 200 signatures
- Officiers Marine Marchande Nantes
- Incrits Maritimes Nantes

Mardi 14 Octobre -

- Commission exécutive F.G.D.F. Nantes
- Loire - St. Denis St. Nazaire
- Coopérative de reconstruction St. Nazaire
- Résolution U.D. F.O. de Nantes, protestant contre les perquisitions Bourses du Travail
- Chantier de Penhoët St. Nazaire, section C.G.T.

Mercredi 15 Octobre -

- Débrayages marins Nantes, tout l'après-midi
- Section syndicale C.G.T. Bordelaise Nantes (chimiques)
- Débrayage des métallos C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. (Base Sous-marine St. Nazaire 3/4 d'heure)
- Délégation chantier Hôtel Dieu Nantes (Bâtiment)

Jeudi 16 Octobre -

- Délégation personnel sédentaire S.N.C.F. Nantes (160 signatures)

- Délégation Conseil syndical Bâtiment Nantes
- Délégation Bureau U.L. Nantes
- Délégation Bureau U.L. Châteaubriant

Vendredi 17 Octobre -

- Délégation U.G.F.F. - Services Publics Saint-Nazaire
- Paris usine (métaux Nantes) 150 signatures (délégation)
- Délégation Dubigeon (Métaux Nantes)
- Délégation U.G.F.F. Nantes
- Délégation Entreprise DODIN, Ile Cheviré (Bâtiment Nantes)
- Délégation Entreprise Chantier Peugeot (Bâtiment Nantes)
- Cheminots C.G.T.-C.F.T.C. St. Nazaire

Samedi 18 Octobre -

- Ateliers Ponts et Chaussées des Coteaux Le Pellerin
- Entreprise du Bâtiment PIN, Saint-Nazaire (100%)

Lundi 19 Octobre -

- Pétition à 70% aux Usines Batignolles à Nantes
- Délégation du Cartel des Services Publics et de Santé à Nantes

Mardi 20 Octobre -

- Assemblée des 500 ouvriers des Grands Travaux de Marseille, Ile Cheviré Nantes 1 heure de débrayage
- Conseil syndical du syndicat des Charbonniers de Nantes

En conclusion, ce premier bilan traduit bien la volonté évidente des travailleurs, de lutter contre les violations des libertés, dans le même temps que pour leurs salaires et la Paix, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il se trouve encore

de beaucoup insuffisant.

Développons partout la protestation de masse unie, en s'adressant directement dans chaque chantier, bureau, usine, aux travailleurs, aux employés et rassemblons les dans des formes d'action s'adaptant à chaque particularité.

---ooOoo---

LES ASSISES DE LA POPULATION DE LA LOIRE-INFERIEURE
POUR LA PAIX ET LA PARTICIPATION DES
TRAVAILLEURS

Le 16 Novembre prochain, dans le cadre de la préparation du Congrès Mondial des Peuples, se tiendront à Nantes les assises des populations de la Loire-Inférieure pour la Paix.

Elles rassembleront des personnes de tous les horizons, attachées à la cause de la Paix, et préoccupées par la nécessité de faire prévaloir l'esprit de négociation sur les solutions de force.

Il est incontestable qu'au premier rang des personnes éprises de Paix, se trouvent les travailleurs. Ceci s'est vérifié à maintes reprises dans notre département, où les travailleurs avec leurs syndicats et le Mouvement de la Paix, ont apporté une contribution efficace à l'action des peuples contre le déclenchement d'un nouveau conflit mondial.

.../...

Des dizaines de milliers de signatures ont été recueillies depuis deux années dans les entreprises. Des centaines et centaines de milliers de francs ont été collectés près des travailleurs. Autant d'éléments positifs qui ont amené là où le travail fut organisé sérieusement la constitution de Comités de Paix, et qui ont permis de tenir en échec les mesures de force et provocations des fauteurs de guerre, pour le déclenchement d'une nouvelle guerre et l'emploi de l'arme atomique en COREE.

Mais, il n'en reste pas moins vrai que la lutte n'est pas terminée et que si limitée par la pression des peuples les fauteurs de guerre ont été tenus en échec, ils n'ont pas pour autant désarmé.

Il n'est pas inutile d'insister sur ce point, les camarades des directions syndicales savent maintenant parfaitement que les mesures de force prises dans notre pays contre la classe ouvrière, ses organisations politiques et syndicales, ont pour cause fondamentale, la suppression de toute opposition à leurs projets de guerre.

Cela traduit donc en clair pour nous, que notre action pour la Paix en particulier doit redoubler d'intensité et d'efficacité. Sommes-nous dans l'appui constant que nos syndicats doivent apporter au mouvement de la Paix, arriver à ce résultat ?

A part quelques bons exemples, tel celui de la Bretagne à Nantes, l'on peut indiquer qu'il n'y a pas eu dans la campagne pour la préparation du Congrès des Peuples, une recrudescence de notre action.

S'il est vrai que nos efforts doivent se porter sur le développement de l'unité pour les revendications, contre les mesures de fascisation visant la C.G.T. et ses dirigeants, l'opposition parlementaire le Parti Communiste, ses députés et des dirigeants; enfin s'il est vrai que notre action

pour la Paix doit se développer indépendamment de la bataille pour les salaires, et les raisons en ont été exposées, il n'en reste pas moins vrai que l'action pour la Paix, doit rester le souci permanent de toutes nos directions depuis l'U.D. jusqu'aux syndicats et sections syndicales.

C'est pourquoi, notre appui au Mouvement de la Paix doit être constant en particulier autour du placement de la carte du Congrès des Peuples, où nous devons organiser de larges discussions avec les travailleurs.

Des réunions doivent être tenues sur les thèmes du Congrès Mondial. Si elles sont organisées par le Comité de Paix, la section syndicale, ses militants y apporteront tout leur appui.

Mais à l'absence du Comité de Paix, la Section syndicale organisera une ou plusieurs réunions sur la base du Congrès mondial; les travailleurs se prononceront et désigneront largement leurs représentants aux assises départementales du 16 Novembre. Et dans chaque entreprise, le travail sera chapeauté par le Comité de Paix existant ou par celui qui, normalement devra se constituer.

Il est vrai, qu'il faut trouver les formes pour l'exécution de ce travail, mais cela suppose que déjà dans chaque entreprise chaque syndicat l'on discute du problème de la Paix et du Congrès mondial.

Si ces discussions ont lieu, alors comme aux Chantiers de Bretagne à Nantes, partout les militants se mettront à l'ouvrage, apportant ainsi une participation très large des travailleurs, aux assises départementales du 16 Novembre. Ils assureront, nous assureront du même coup du succès le Congrès mondial des peuples pour la Paix.

Nous aurons ainsi apporté un appui sérieux à notre lutte pour les salaires, à notre lutte pour les libertés.

C.M.

---oo0oo---

COMMENT AVOIR UN VERITABLE CONGRES DES PEUPLES ?
L'EXEMPLE DU CHANTIER DE BRETAGNE
A NANTES

C'est le Problème que se posait le Comité de la Paix des Ateliers et Chantiers de Bretagne à Nantes, et le Comité restait un peu dans l'ombre, était peu connu des travailleurs de l'entreprise, n'osait pas prendre de larges initiatives et aucun travail collectif n'était envisagé pour le placement des cartes et surtout de la discussion sur le problème de la Paix.

La Section syndicale fut invitée à

à une réunion du Comité de la Paix des A.C.B. et décide de participer très activement à la préparation et à la popularisation du Congrès des Peuples, avec toutes les organisations démocratiques et tous les gens de bonne volonté.

Dès la première réunion, nous sentions la confiance renaître dans l'esprit des camarades et le travail collectif fut organisé. Toutefois, fixer un objectif nous

.../...

faisait un peu peur, et timidement nous décidions de placer 1.000 cartes.

Un camarade proposa d'en placer 500. Inutile que nous regardions le camarade, en attendant qu'il n'avait plus les pieds par terre, mais après nous avoir dit comment il s'y prendrait, c'est à dire convaincre dix camarades, après une large discussion sur le problème de la Paix, de bien vouloir placer dix cartes chacun et de revenir en chercher d'autres et d'en faire placer par ceux avec qui ils auront discuté.

C'est alors qu'unaniment, nous avons décidé que 1.000 cartes n'étaient que le premier objectif et qu'il nous était facile par un travail collectif d'atteindre et même dépasser les 3.000

Voilà donc comment après une prise de parole devant les chantiers des coques, une autre le lendemain dans le réfectoire, le surlendemain dans le vestiaire, le placement des cartes a commencé et les résultats sont très positifs, puisque 2.000 cartes sont entre les mains de plusieurs dizaines de diffuseurs.

Le travail collectif portera ses fruits, jamais il n'a été autant discuté de la Paix, aux chantiers de Bretagne. Bientôt nous allons tenir une assemblée générale pour faire élire nos 20 délégués, aux assises départementales et probablement plus. Nous sommes certains qu'avant la fin de Novembre nous aurons dépasser nos prévisions pour le Congrès Mondial.

Lucien BAGRAIN
Secrétaire de la Section Syndicale
des Chantiers de Bretagne

-----oo0oo-----

NOS SYNDICATS ET LA PARTICIPATION DES FEMMES

I. LA CAMPAGNE REVENDICATIVE

Dans la campagne revendicative de notre Confédération, il apparaît nécessaire de faire un effort particulier, en ce qui concerne les femmes travailleuses, qui plus particulièrement exploitées que les autres travailleurs restent bien souvent en dehors de l'organisation syndicale.

Dans notre département, nous avons des exemples nombreux de grosses entreprises à personnel essentiellement féminin, où notre organisation syndicale n'est pas représentée: dans les biscuiteries B.N. à Nantes, Galettes St. Michel, dans l'habillement (Cholet) Nantes.

Si la revendication des salaires, reste en général la revendication essentielle pour l'ensemble des travailleuses, le problème de la productivité est également valable pour l'ensemble de celles-ci. Par contre dans certaines industries, il apparaît que nous devons mener la lutte contre le chômage, le travail à domicile.

A cet effet, la Commission Féminine va proposer à la C.A. de l'U.D. dans sa prochaine réunion de fixer comme objectif la tenue de deux assemblées de travailleuses à Nantes - Saint Nazaire les 13 et 14 Décembre

assemblées dont le but est de concrétiser le travail déjà réalisé parmi les femmes et les entraîner aux objectifs ci-dessus, et également intéresser les directions syndicales au problème féminin, car il est apparu lors des deux dernières assemblées, qui furent positives par le nombre de délégués et par les discussions, un point faible qui résidait dans l'absence de militants à ces assemblées.

Tout le travail de préparation sur ces objectifs, qui du reste ne doivent pas être séparés de la participation des femmes à la discussion autour du Congrès Mondial, et en particulier de leur participation aux assises départementales du 16 Novembre, comme à la journée nationale des mères pour la défense de leurs enfants prévue pour le 29 Novembre, doit être pris en mains, par les syndicats avec l'aide des U.L. sur la base de l'entreprise. Ceci doit nous aider en particulier: 1°) à pénétrer dans les entreprises où nous n'avons rien

2°) aider le recrutement dans celles où il existe une organisation ou un embryon d'organisation syndicale.

En conclusion, les précisions que ne manquera pas d'apporter la C.A. de l'U.D. doivent nous donner les moyens d'élargir le travail de toutes nos organisations, le travail de nos U.L. et de notre U.D. parmi les femmes travailleuses.

M. B.

SEULE L'ACTION UNIE DES TRAVAILLEURS PEUT EMPECHER LA MISE
A EXECUTION DES PLANS GOUVERNEMENTAUX CONTRE
LA SECURITE SOCIALE

La Politique de préparation à la guerre menée par les Gouvernants actuels du pays, à des répercussions sur tous les terrains, où les intérêts des travailleurs sont en cause.

Ne pouvant, à la fois, accorder d'une part, des conditions de vie normale, la Sécurité d'un emploi, la garantie contre les risques sociaux et, d'autre part, satisfaire les exigences toujours plus grandes de leurs maîtres Américains, ils sacrifient les premiers aux seconds.

La Sécurité Sociale n'échappe pas aux conséquences de cette politique inqualifiable.

Prenant prétexte du déséquilibre du budget de la Sécurité Sociale, le Président du Conseil et son ministre du travail parlent de "réformes de cette institution".

Pour cacher leurs responsabilités dans cette situation, ils omettent de donner les raisons essentielles du déficit des caisses, nous rappelons les principales :

1°) Décalage croissant depuis 1947 entre les salaires qui constituent la base des recettes et les prix sur lesquels portent les dépenses.

2°) La mauvaise rentrée des cotisations dues par l'Etat et de nombreux patrons.

3°) Les charges imposées par le Gouvernement à la Sécurité Sociale, pour l'équipement sanitaire et hospitalier, charges qui devraient être supportées par le budget de la Santé Publique.

Donc, la solution aux problèmes posés dans la Sécurité Sociale, n'est possible qu'en changeant le cours de la politique actuelle.

Aussi bien qu'inséparable de toute notre activité pour la Paix et les revendications, devons-nous considérer toute l'importance que revêt la lutte pour le maintien et l'amélioration des conquêtes sociales/

C'est pourquoi la C.A. de l'U.D. procède à l'étude des moyens les plus efficaces pour la sauvegarde de la Sécurité Sociale.

La Condition indispensable pour y parvenir est l'unité des intéressés dans l'action qu'il faut engager.

C'est avec le souci de réaliser cet objectif que nous nous sommes adressés aux autres U.D. et que nous avons également apporté notre participation au Comité de Défense et d'amélioration de la Sécurité Sociale.

S'il n'a pas été possible d'obtenir encore, l'adhésion des autres unions de syndicats à l'action commune que nous avons sollicitée, il n'en reste pas moins que nous devons avec une ardeur accrue, créer les conditions qui lèveront les derniers obstacles à une large union.

Celle-ci est possible, si à tous les échelons, U.D. - U.L., syndicats et sections syndicales est engagée une campagne d'explications et d'éclaircissement près des travailleurs qui subissent journellement les assauts des mensonges et calomnies répandus sur la Sécurité Sociale.

Il faut empêcher le mauvais coup perpétré par le Gouvernement PINAY, inspiré par le Grand capitalisme américain, ennemi de tout progrès social.

Alors que camouflés sous forme de projets de lois, les mesures restrictives au régime général et aux régimes particuliers, doivent venir en discussion devant l'assemblée nationale, dans toutes les entreprises, chantiers, bureaux, administrations, doit monter l'irrésistible opposition populaire.

Il faut que se multiplient les pétitions, protestations, ordre du jour, délégations, près des élus, en particulier près de ceux qui approuvent la politique gouvernementale.

La grande conquête sociale, à laquelle reste attaché le nom d'un valeureux militant ouvrier, notre camarade Ambroise CROIZAT, sera maintenue et améliorée par ceux à qui elle appartient : les travailleurs.

G. JACQUET

Responsable de la Commission
Sécurité Sociale
Membre de la Commission
Administrative de l'Union
Départementale.

